CONSEIL PERMANENT DE OEA/Ser.G

L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS CP/CSH-2262/24

22 avril 2024

COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ CONTINENTALE Original: anglais

A N N O N C E

(Projet de résolution : Promotion de la sécurité continentale : Une approche multidimensionnelle)

Le Secrétariat du Conseil permanent présente ses compliments à toutes les missions permanentes des États membres près l’OEA et, sur les instructions du Président de la Commission sur la sécurité continentale, prend plaisir à leur faire parvenir sous ce couvert les délais impartis par la présidence en ce qui concerne les négociations relatives au projet de résolution figurant dans le document CP-2261/24 rev.1

* 6 mai 2024 : date limite pour la présentation de commentaires ou propositions de modification de paragraphes du projet de résolution.
* 9 mai 2024 : distribution de la version révisée du projet de résolution contenant :

√ Les paragraphes figurant dans le projet initial de la présidence et qui en principe, jouissent d’un consensus (les paragraphes qui ne font l’objet d’aucun commentaire ou modification) ;

√ Les paragraphes inclus dans le projet de la présidence assortis de modifications proposées par une ou plusieurs délégations;

√ Tout nouveau paragraphe qui peut avoir été soumis.

* 16 mai 2024 : Mise en route du processus de négociation. De surcroît, la Commission examinera aussi le projet de résolution les 16, 21 et 30 mai, ainsi que le 6 juin 2024.

À cet égard, la présidence demande aux délégations de bien vouloir transmettre au Secrétariat ([jgsalazar@oas.org](mailto:jgsalazar@oas.org)) leurs commentaires et/ou nouveaux paragraphes destinés au projet de résolution d’ici le délai imparti du 6 mai 2024.

CP49608F04